Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ÎLOT				
surface d'emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.
surface du scellement du sol [m2]	max.		min.	max.
type de toiture		max.	min.	max.

- surface du lot / de l'îlot [ares]
- surface constructible brute [m2]
- type et nombre de logements
- nombre de niveaux

type, disposition et nombre des constructions — hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- •1,2....R nombre d'étages en retrait
- •1,2....C nombre de niveaux sous combles
- •1,2....S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- ho-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (-/%-±%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min. x% — pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% | y% — pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% — pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- terrain public devenant privé
- canalisation pour eaux mixtes existante
- construction à démolir
- construction existante
- 100.00 terrain remodelé
- accès garage (à titre indicatif)

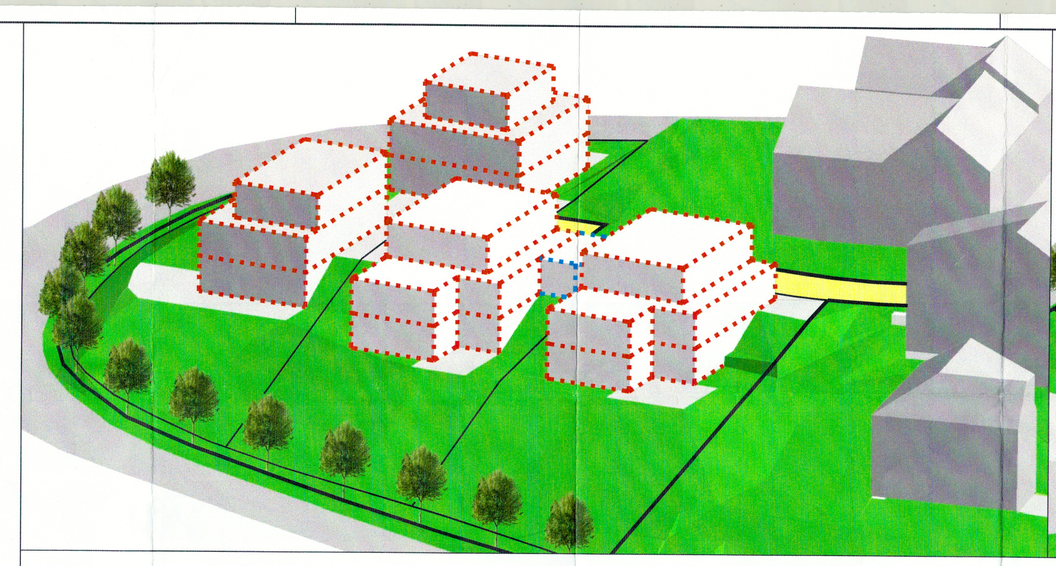

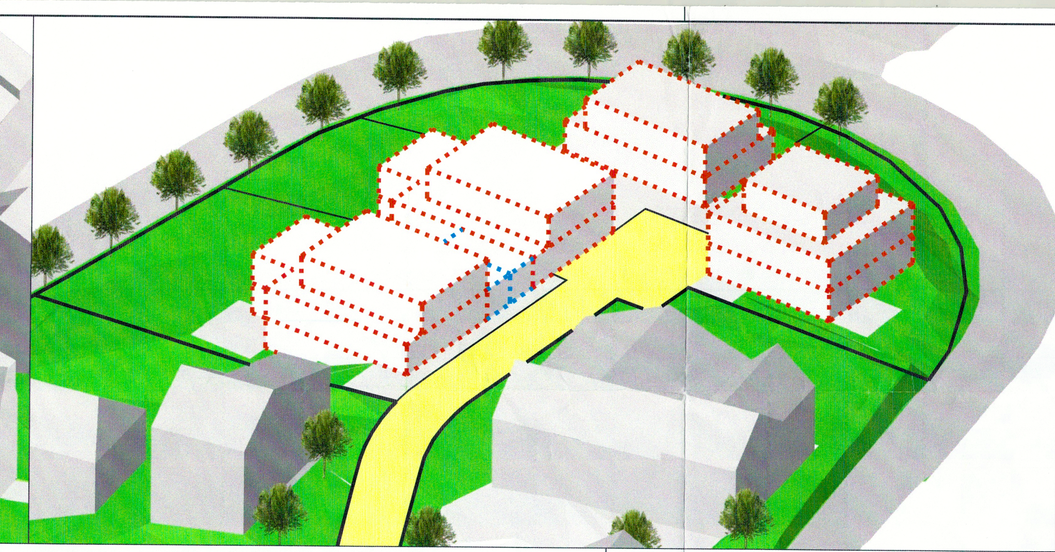

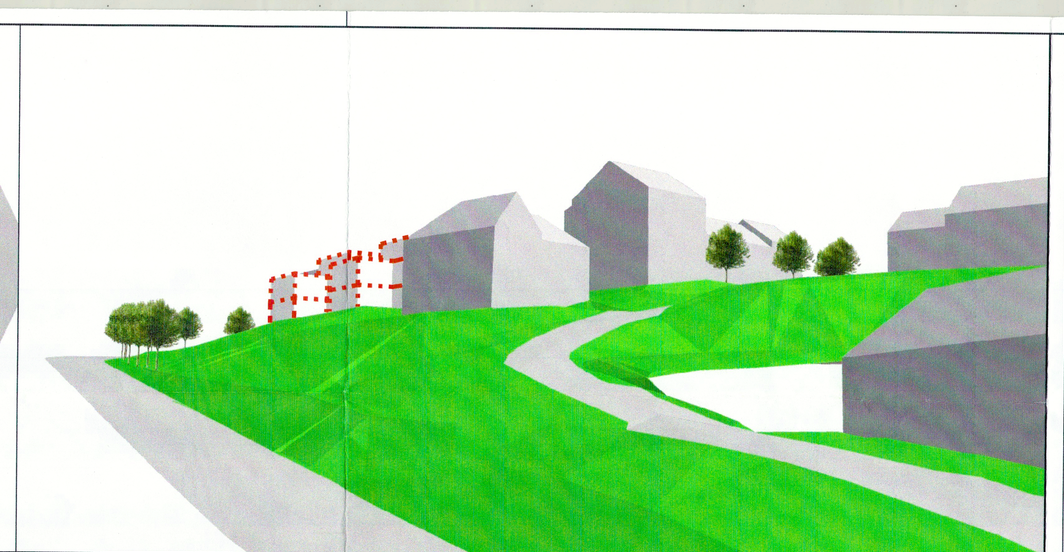

note: les niveaux projetés sont à considérer avec une précision de 0,50m

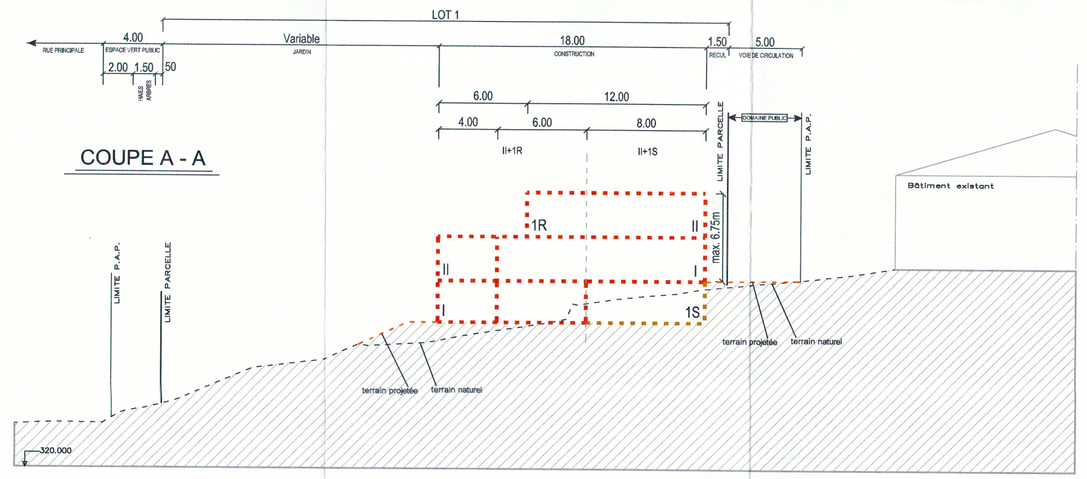

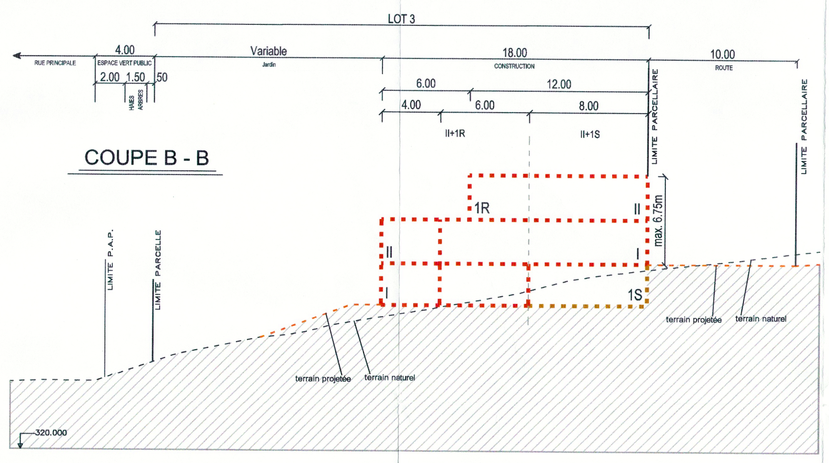

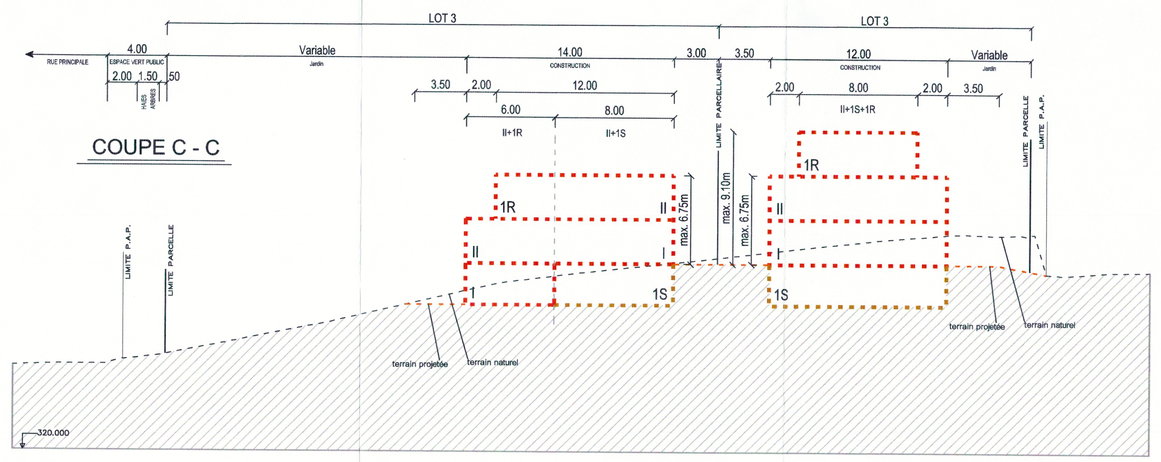

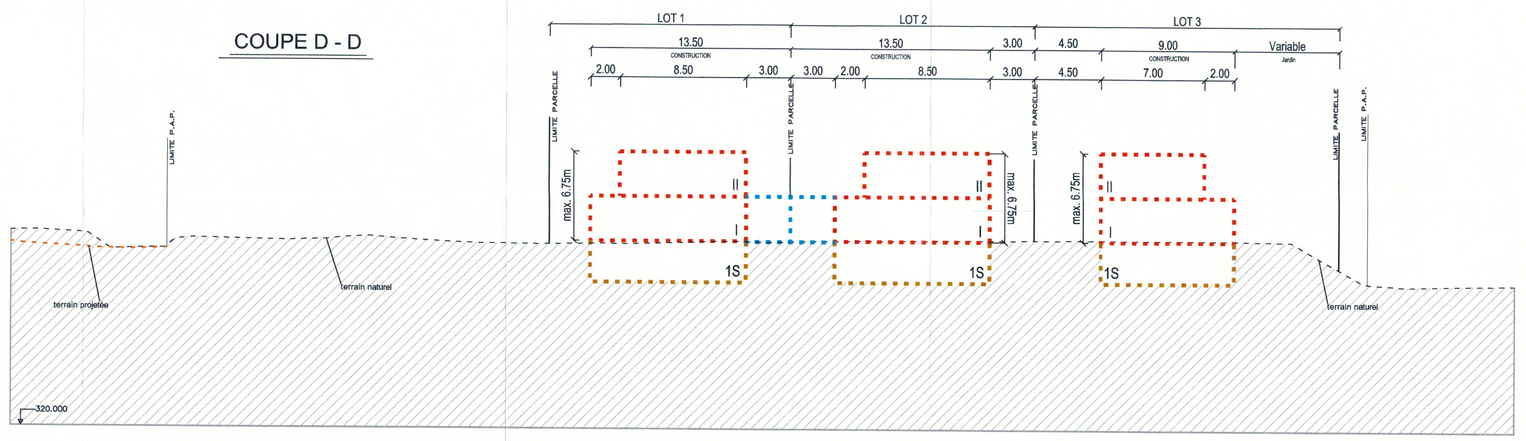

LOT 1		7,36 ares	
-	192	-	405
290	1-mi 1-mj	-	1-u
tp	ha-6,75	-	II+1R II+1S

LOT 2		5,62 ares	
-	192	-	405
255	1-mi 1-mj	-	1-u
tp	ha-6,75	-	II+1R II+1S

LOT 3		6,91 ares	
-	126	-	265
230	1-mi	-	1-u
tp	ha-6,75	-	II+1R II+1S

LOT 4		4,75 ares	
-	132	-	320
220	1-mi	-	1-u
tp	ha-6,75	-	1S+II+1R

Référence: 12 332 / 30 c
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 22.05.2015
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

Réf : N° 12332/30c
Le présent document fait partie de l'avis de la Cellule d'évaluation émis dans sa séance du: 30.04.2015

ENTRÉ LE 28 JAN. 2015
Commune de Schuttrange

N° CAD: Q:\ROUTE\111033 - P.A.P. 'Weber' à Neuhaeusgen\Plan\111033-1-40a.dwg

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION
b	RHO	17.12.2014	MUR	MODIFICATION COUPES TYPES
a	RHO	17.12.2014	MUR	MODIFICATION COUPES TYPES

M. OUVRAGE : S.A. MOVILLIAT Terrains — Signature :

Dessiné par : RHO — Date : 03.12.2014 — Signature :

PROJET : PAP "rue de la Vallée - Nord" à Neuhaeusgen

Contrôlé par : MUR — Date : 03.12.2014 — Signature :

OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER

Responsable : MUR — Date : 03.12.2014 — Signature :

best INGENIEURS-CONSEILS
Bureau d'Etudes et de Services Techniques
2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
Tél. : 349090 Fax: 349433
E-mail : best@best.lu

Echelle : 1 / 250

N° DU PLAN : 111033-1/40b

PROJET

TOUTES LES MESURES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR